



Syndicat de la Médecine Générale

Communiqué de presse du 7 février 2022

EHPAD : stop à l'hypocrisie Il faut passer aux actes

Les membres du gouvernement, les parlementaires des groupes politiques rivalisent de réactions indignées et de promesses suite à la parution du livre *Les fossoyeurs* du journaliste Victor Castanet qui décrit une situation de maltraitance systémique au sein du groupe Orpéa.

Oui, ce que dénonce ce livre est scandaleux.

Non, l'exploitation du marché du grand âge n'est pas une surprise et n'est pas que le fait d'Orpéa.

L'enrichissement des groupes privés propriétaires d'Ehpad et de leurs actionnaires sur le dos des résident-e-s et des financements publics est de notoriété publique¹.

Non, la maltraitance institutionnelle en Ehpad n'est pas que le fait des groupes privés.

Dans les établissements publics et privés à but non lucratif aussi, des temps trop courts pour les accompagnements du quotidien (toilettes, repas, changes...), le non-respect des droits des résident-e-s, de leur autonomie et de leurs volontés, la quasi-absence d'animation et d'activités ont été maintes fois constatés et dénoncés par les résident-e-s, leurs familles, les personnel-les, les missions officielles...^{2, 3}.

Cette maltraitance des résident-e-s va de pair avec une maltraitance et une souffrance importante des salarié-e-s mis.es dans l'incapacité d'accomplir correctement leur métier. Cela génère un turnover des équipes et oblige au recours trop fréquent à du personnel intérimaire.

Cette situation est liée en grande partie au manque cruel de personnel et de moyens attribués aux établissements publics et privés à but non lucratif, du fait de l'insuffisance chronique de financement public des soins et de la dépendance.

Ce sous-financement de la dépendance affecte aussi les personnes âgées restées à leur domicile créant des inégalités majeures selon les revenus.

NON, lancer des contrôles et des évaluations ne changera rien sur le fond et le long terme.

Dès aujourd'hui, il faut :

- **Augmenter de façon importante le nombre de professionnels travaillant auprès des résident-e-s** dans les Ehpad publics et privés à but non lucratif, améliorer leurs conditions de travail et leurs salaires. Cela nécessite une augmentation des financements publics au niveau du soin et de la dépendance.
- **Cesser tout financement public aux établissements et organismes privés à but lucratif.**
- **Lancer le chantier de la mise en place d'un véritable service public de la perte d'autonomie.**

Groupe d'animation du SMG

1. Ehpad privés en Europe, un *business* qui valait des milliards, juillet 2021 <https://www.investigate-europe.eu/fr/2021/ehpad-privés-business-qui-valait-des-milliards/>

2. Rapport de la mission d'information parlementaire sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), présenté en 2018 par Monique Iborra et Caroline Fiat, députées. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-soc/l15b0769_rapport-information#

3. Rapport les droits fondamentaux des personnes accueillies en Ehpad présenté en mai 2021 par la défenseure des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports/2021/05/rapport-les-droits-fondamentaux-des-personnes-agees-accueillies-en-ehpad>